



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Siège: mairie 38540 HEYRIEUX
Tél / fax: 04.72.48.76.79
<http://assoc.wanadoo.fr/acenas>
e-mail: acenas@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATION n° 14

Septembre Octobre 2003

Dans toute la France personne ne veut des nuisances près de chez soi, il faut rester mobilisés car la pression sera forte en faveur de SATO : les riverains se bougent de partout,

Ce sera à qui se fera le plus entendre !

*AG le 30 septembre 20H30
à la concorde Saint Laurent*

Devenez un membre actif de l'ACENAS, bureau, conseil d'administration, distribution de bulletin ou coup de main ponctuel, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour vous faire connaître téléphonez ou envoyez un mail et bien sûr venez lors de l'assemblée générale le mardi 30 septembre 2003 à 20H30 Salle de la Concorde à St Laurent de Mure.

NOUVELLES TRANSFUSIONS POUR SATOLAS



pas d'EPO pour SATO

Suite à un problème d'anémie de ses fonds propres, l'aéroport a demandé une nouvelle injection d'argent frais provenant des contribuables.

Il savait pouvoir compter sur les soins intensifs, prodigués au moyen de fortes subventions, par les professeurs :

COMPARINI	Région Rhône-Alpes :	12 Millions d'Euros
COLLOMB	COURLY :	12 Millions d'Euros
MERCIER	département du Rhône :	12 Millions d'Euros

Ainsi donc les contribuables devraient assumer les objectifs déraisonnables de l'aéroport, qui en contrepartie augmentera le volume des nuisances à supporter.....

L'ACENAS est contre le dopage et nous disons :

Pas d'E.P.O pour SATOLAS.

**Nous engageons donc un nouveau recours
contre ces subventions abusives.**

VICTOIRE CONTRE LES SUBVENTIONS DES COMPAGNIES « LOW COST ».

La compagnie RYAN AIR (une des nombreuses compagnies à « bas coûts ») a été pointée du doigt par la justice.

En effet il est monnaie courante que les CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) subventionnent à grand coup de centaines de milliers d'Euros les compagnies dites low cost.

En fait, les tarifs attractifs de ces compagnies sont possibles grâce à nos impôts.

Cette situation de concurrence déloyale a donc été condamnée par les tribunaux.

La concurrence peut être déloyale à ce prix là !! On crée ainsi de l'offre et on fait grossir les statistiques pour faire croire au gouvernement que la demande est là !!

Une fois de plus les avantages scandaleux dont bénéficie le monde aéronautique (subventions, pas de taxe sur les carburants, taxes d'aéroport modulées, . . .) sont mis en évidence.

Soyons plus fort que le lobby des transports aériens. Faisons entendre le bon sens aux décideurs.

L'ACENAS REÇUE PAR LE MINISTRE DES TRANSPORTS

Le 9 juillet une délégation de l'ACENAS et des élus de l'Isère ont été reçus à Paris par Dominique Bussereau (secrétaire d'état aux transports).

Le ministre nous a annoncé la position du gouvernement qui refuse la création du 3^{ème} aéroport Parisien, qui est pourtant jugé indispensables par tous (riverains, compagnies aériennes, officiel de l'aéronautique).

Nous lui avons rappelé la mobilisation et la détermination des riverains de Satolas qui refuseront l'extension des nuisances.

Nous avons souligné les principaux désavantages de Lyon Satolas, qui ne peut matériellement pas être le 3^{ième} aéroport parisien.

Par contre le ministre a été insistant sur les avantages de Satolas et notamment la gare TGV.

Nous devons être encore plus mobilisés en effet selon le ministre :

"si les riverains se bougent, on ne pourra aller contre "

MODIFICATIONS DES PROCEDURES DE CIRCULATION AERIENNE DE L'AEROPORT

De façon à « optimiser » le trafic, de nouvelles procédures de départ et d'arrivée, ont été présentées à la Commission Consultative de l'Environnement le 17/06/03. Ces nouvelles procédures seront mises en place en mars 2004. Elles auront des conséquences pour les riverains.

Vous pourrez obtenir plus d'informations et consulter les plans disponibles, au cours de notre assemblée générale du 30 septembre

le nouveau plan d'exposition au bruit PEB

Le PEB promulgué le 28/06/02 est mis en révision pour tenir compte des nouvelles dispositions réglementaires : nouvel indice de bruit, création d'une zone D.

25 000 riverains supplémentaires sont concernés, en particulier en cas de vente de leur habitation, sur les communes suivantes :

RHÔNE :

Colombier - Saugnieu, Genas, Jonage, Jons, Meyzieu, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu.

ISERE :

Bonnefamille, Diémoz, Grenay, Heyrieux, Janneyrias, Saint Georges d'Espéranche, Saint Quentin Fallavier, Satolas et Bonce, Villette d'Anthon.

<p>Nouvelles communes concernées : CHARANTONNAY ET VALENCIN</p>

AIN :

Balan, La Boisse, , Niévroz, Thil.

<p>Nouvelles communes concernées : BRESSOLES, DAGNEUX, MONTLUEL PIZAY, SAINTE CROIX,</p>
--

Vous pourrez obtenir plus d'informations et consulter les plans disponibles, au cours de notre assemblée générale du 30 septembre.

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE

Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien, car cette nouvelle saison s'annonce fertile en évènements. Il s'agira d'une année charnière et de nombreux chantiers sont devant nous.

- nouvelles actions en justice suite aux dernières subventions.
- rapport de la commission parlementaire qui, si les riverains restaient sans réaction, ouvrirait un véritable boulevard pour les ambitions de l'aéroport.
- Enquête publique pour le nouveau PEB.
- Lobbying de la communauté urbaine avec la création spontanée de son club de chefs d'entreprises.

Votre soutien peut s'exprimer de la façon suivante :

- **Participez à l'Assemblée Générale du mardi 30 septembre** ; il s'agit du temps fort de l'association, vous pourrez être informés plus complètement sur les derniers évènements. Votre participation sera aussi pour l'association le gage de votre intérêt.
- **Donnez de votre temps**, même quelques heures dans l'année peuvent être précieuses.
- **Renouvelez votre adhésion**, elle est essentielle pour le financement de nos actions.

L'assemblée générale se tiendra exceptionnellement le
mardi 30 septembre à 20 H 30
salle de la concorde à Saint Laurent de Mure.

(ce rappel tient lieu de convocation)

ORDRE DU JOUR :

- Bilan financier - Bilan moral
- Les projets (nouveaux recours en justice, actions de terrain)
- Actualité (nouvelles zones inconstructibles, la commission parlementaire, décision LYON 3^{ième} aéroport parisien !),)
- Election du CA
- Le pot de l'amitié



A.C.E.N.A.S.
Mairie d'Heyrieux
38540 HEYRIEUX

**Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon
Satolas**

Tél / fax: 04.72.48.76.79 e-mail: acenas@wanadoo.fr

ADHESION JUIN 2003 / JUIN 2004

- Première adhésion
 Renouvellement

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:
Adresse :	
e-mail (pour transmission infos):	Tél:

- Adhésion par personne pour l'exercice juin 2003/juin 2004 :

___ x 5 € ou ___ x 10 € (membre bienfaiteur)

- Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier oui non

● En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien financier aux actions de l'ACENAS et je fais un DON de : 10 € 20 € 50 € autres: . . .
(Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Note d'information: En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

Date :

Signature :